

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1639

Attribution de subventions dans le cadre du soutien à la vie associative locale

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1639 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l’animation des quartiers, à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire de la Ville de Lyon. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de projets et de manifestations, en favorisant la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles et le vivre-ensemble, ainsi qu’en créant des espaces de participation et d’implication pour les habitants. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants en proposant des services adaptés aux nécessités du territoire, notamment les populations les plus fragiles.

C’est dans ce cadre et dans des domaines d’intervention divers qu’interviennent les associations présentées ci-dessous.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions en fonctionnement suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE (en euros)
Association pour l’animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse 27, rue Pernon 69004 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	5 000
MJC Jean Macé 38 rue Camille Roy 69007 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	13 000
Centre Social Mermoz 1 rue Joseph Challier 69008 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	2 000
Association pour la gestion des centres sociaux des Etats-Unis et de Langlet Santy Monplaisir La Plaine 73 rue Jean Sarrazin 69008 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	4 000
MJC Laënnec Mermoz 21 rue Genton 69008 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	3 000
Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes Lyon (CLLAJ Lyon) 3 rue de l’Abbé Rozier 69001 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	5 000

Com' Expression 92 rue des Charmettes 69006 LYON	Subvention complémentaire de fonctionnement	3 136
L'Espace Vêtements du Cœur 18 rue de L'Oiselière 69009 LYON	Friperie sociale	8 000
Total		43 136

Vu ledit modèle type de convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- L'attribution de subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessus, au titre du soutien aux initiatives associatives locales, est approuvée.

2- Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense en résultant, soit 43 136 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit n° 41936, nature 6574, fonction 025, après transfert de :

- 23 557 € depuis la ligne de crédit 41780 – nature 6574 – fonction 520,
- 5 000 € depuis la ligne de crédit 41781 – nature 6574 – fonction 520,
- 6 663 € depuis la ligne de crédit 41944 – nature 6574 – fonction 522,
- 4 916 € depuis la ligne de crédit 41946 – nature 6574 – fonction 522.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C.F. LEVY